

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-troisième session

Brazzaville, République du Congo, 2–6 septembre 2013

Point 20.2 de l'ordre du jour

**QUESTIONS À CARACTÈRE RÉGIONAL DÉCOULANT DES RAPPORTS D'AUDIT  
INTERNE ET EXTERNE DE L'OMS**

**Document d'information**

**SOMMAIRE**

	<b>Paragraphes</b>
CONTEXTE .....	1–2
RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA CONFORMITÉ.....	3–12
Réforme gestionnaire de l'OMS – Responsabilisation et transparence.....	3–4
Plan d'action du Bureau régional pour renforcer les contrôles internes .....	5–6
Équipe du Bureau du Directeur régional chargée de la vérification de la conformité.....	7–8
Responsabilité des États Membres concernant les accords de coopération financière directe (DFC) .....	9–10
État des audits externe et interne .....	11–12
	<b>Page</b>
<b>ANNEXE</b> : État de mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit interne et externe en suspens, au 26 juin 2013.....	5

## CONTEXTE

1. Le présent document d'information est élaboré en application de la recommandation de la cinquante-septième session du Comité régional tenue à Brazzaville en 2007, qui était de tenir les États Membres régulièrement informés des progrès réalisés dans le renforcement de la conformité aux règles, réglementations, politiques et procédures administratives en vigueur. Le document présente les défis et les réalisations dans le domaine du respect des procédures depuis la dernière session du Comité régional tenue en Angola en novembre 2012 et fait le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations des audits internes et externes conduits dans la Région.

2. Dans le cadre de la réforme gestionnaire en cours à l'OMS, le Siège et toutes les Régions de l'OMS ont accru les efforts visant à renforcer la gestion de la conformité, dans l'environnement du nouveau Système mondial de gestion (GSM) et dans le contexte actuel marqué par la pénurie de ressources financières. La gestion des risques et de la conformité demeure une priorité pour les centres budgétaires de l'OMS dans la Région africaine.

## RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA CONFORMITÉ

### Réforme gestionnaire de l'OMS – Responsabilisation et transparence

3. La Soixante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé tenue du 20 au 28 mai 2013 à Genève a examiné des questions liées à la vérification des comptes et à la conformité aussi bien dans le cadre des travaux de sa Commission A que dans les travaux de sa Commission B. La Commission A s'est penchée sur des questions relatives à la responsabilisation et à la transparence. De manière particulière, l'OMS a pris l'engagement, entre autres, de créer une nouvelle unité chargée de la vérification de la conformité, de la gestion des risques et de l'éthique au Siège; de poursuivre la publication de modes opératoires normalisés dans des domaines tels que les voyages, les achats, les ressources humaines et les finances; d'établir un registre de risques à l'échelle de toute l'Organisation; et de recruter du personnel additionnel pour le Bureau des services de contrôle interne. Les mesures ci-dessus visent à consolider la gestion des risques à l'OMS, notamment dans la Région africaine, en plus d'élargir sensiblement la couverture de la vérification des comptes dans les bureaux de pays de l'OMS.

4. La Commission B a examiné les rapports produits par le vérificateur intérieur des comptes et par le Commissaire aux Comptes de l'OMS. Le rapport du vérificateur intérieur des comptes (*document A66/35 de l'Assemblée mondiale de la Santé*) fait particulièrement référence au Bureau régional de l'Afrique (AFRO), à l'Équipe d'appui interpays pour l'Afrique de l'Ouest et aux bureaux de pays de l'OMS au Mozambique, au Libéria, en République centrafricaine et en Ouganda. Le rapport présente les questions posées par le vérificateur intérieur des comptes par rapport à la gestion des comptes d'avances électroniques, des achats, des accords de coopération financière directe et des inventaires. Le rapport du Commissaire aux Comptes (*document A66/58 de l'Assemblée mondiale de la Santé*) mentionne en particulier le Bureau régional de l'Afrique et le bureau de pays de l'OMS au Ghana et se réfère aux demandes de clarification formulées par le Commissaire aux Comptes concernant la gestion des comptes d'avances électroniques, des inventaires et des accords de coopération financière directe.

## **Plan d'action du Bureau régional pour renforcer les contrôles internes**

5. L'analyse des questions de clarification posées par les vérificateurs internes et externes des comptes de l'OMS en 2012 montre que de nombreux bureaux de pays de la Région africaine présentent des lacunes identiques en matière de contrôle. Cette analyse a été confirmée lors des missions de vérification de la conformité effectuées par l'équipe du Bureau du Directeur régional chargée de la conformité, qui a découvert que les carences relevées ont des causes sous-jacentes communes telles que la mauvaise définition des responsabilités, le caractère inopérant des procédures et des outils de contrôle, ainsi que des insuffisances dans la supervision et la gestion de la conformité.

6. Par conséquent, les unités pertinentes du groupe organique Administration générale du Bureau régional et l'équipe chargée de la vérification de la conformité seront renforcées en vue d'améliorer la supervision des activités des bureaux de pays et de surmonter les faiblesses en matière de gestion des risques constatées à la fois dans les bureaux de pays et au Bureau régional, particulièrement en ce qui concerne les comptes d'avances électroniques, la logistique, les inventaires, les achats et la gestion des ressources humaines.

### **Équipe du Bureau du Directeur régional chargée de la vérification de la conformité**

7. Le Bureau régional de l'Afrique est doté d'une équipe chargée de la vérification de la conformité, composée de trois membres du personnel de la catégorie professionnelle spécialisés dans les questions de vérification des comptes, et de personnels d'appui. Cette équipe s'occupe de la gestion quotidienne du programme de vérification de la conformité dans la Région africaine. Coordonnée par un responsable principal de la conformité, l'équipe est placée sous la supervision directe du Directeur régional.

8. Au cours de la période couverte par le présent rapport, l'équipe chargée de la vérification de la conformité a effectué des missions de vérification du respect des procédures dans les bureaux de pays de l'OMS au Gabon, en Ouganda, en Tanzanie, aux Comores et à l'Équipe d'appui interpays pour l'Afrique centrale. L'équipe a également examiné des activités sélectionnées au siège régional et permis à des responsables du Bureau régional de clôturer des recommandations de rapports d'audit en suspens. En outre, l'équipe a participé à la formation du personnel, ainsi qu'aux réunions visant à sensibiliser les membres du personnel de l'OMS dans la Région africaine au contrôle interne et à d'autres questions liées à la conformité.

### **Responsabilité des États Membres concernant les accords de coopération financière directe (DFC)**

9. Ces dernières années, les États Membres ont souvent souligné l'importance pour l'OMS de se doter d'un cadre efficace de contrôle interne de ses activités. Dans ce contexte, les accords de coopération financière directe (DFC) conclus avec des gouvernements ont fait l'objet d'un examen beaucoup plus minutieux des vérificateurs, surtout dans la Région africaine où ces DFC constituent le plus grand poste de dépense après les charges du personnel. La soumission hors délai ou la non-soumission par les États Membres de rapports financiers et techniques devant justifier l'utilisation des financements reçus au titre des DFC s'est souvent traduite par des demandes de clarification des vérificateurs.

10. En novembre 2012, l'OMS a attiré l'attention des ministres sur les avances consenties au titre des accords de coopération financière directe à leurs pays, qui restaient en suspens. Depuis lors, des progrès ont été faits et le montant total des dépenses en suspens au titre des DFC a baissé. Toutefois, pour éviter des questions d'audit lors de futures vérifications des comptes de l'OMS, d'autres progrès sont nécessaires et les bureaux de pays doivent intensifier leur collaboration avec les ministères de la Santé pour garantir une comptabilité efficace de ces dépenses.

### **État des audits externe et interne**

11. Les rapports d'audit interne et externe constituent un outil de gestion important pour continuer à améliorer le respect des procédures et la gestion des risques dans la Région africaine. Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Bureau régional a pu clôturer toutes les recommandations des rapports d'audit interne établis avant 2012. Des efforts notables sont faits pour clôturer toutes les recommandations des rapports d'audit établis en 2012.

12. Le Comité régional est invité à prendre note du présent document d'information et à fournir toute orientation spécifique au Bureau régional.

### Annexe : État de mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit interne et externe en suspens, au 26 juin 2013

N°	Intitulé	Date du rapport d'audit	Numéro du dossier	Nombre de recommandations	Closes	En suspens	Observations
<b>Audits internes</b>				(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	
1.	Vérification intégrée des activités de l'OMS en Angola	Février 2012	11/872	32	0	32	Mise en œuvre et communication en cours entre le bureau de pays (WCO) et le Bureau des services de contrôle interne (IOS)
2.	Examen de la mise en œuvre post-GSM au Bureau régional de l'Afrique	Mars 2012	11/874	46	1	45	Mise en œuvre et communication en cours entre le Bureau régional et IOS
3.	Vérification intégrée des activités de l'OMS en Ouganda	Juin 2012	12/883	32	4	28	Mise en œuvre et communication en cours entre le WCO et IOS
4.	Bureau de pays de l'OMS, République centrafricaine	Juillet 2012	12/891	53	8	45	Mise en œuvre et communication en cours entre le WCO et IOS
5.	Bureau de pays de l'OMS, Mozambique	Novembre 2012	12/903	52	13	39	Mise en œuvre et communication en cours entre le WCO et l'IOS
6.	Équipe d'appui interpays pour l'Afrique de l'Ouest	Janvier 2013	11/882	9		9	À présenter ultérieurement
7.	Bureau de pays de l'OMS, Guinée	Mars 2013	12/904	25		25	À présenter ultérieurement
8.	Bureau de pays de l'OMS, Libéria	Janvier 2013	12/908	28		28	À présenter ultérieurement
9.	Bureau de pays de l'OMS, Burundi	Avril 2013	13/915	35		35	À présenter ultérieurement
<b>Audits externes</b>							
1.	Lettre de la Direction sur la vérification des activités du Bureau régional	Avril 2013	ML-FY201 2-24	33		33	Mise en œuvre et communication en cours entre le Bureau régional et le Commissaire aux Comptes
2.	Lettre de la Direction sur la vérification des activités du Bureau de Représentation de l'OMS au Ghana	Avril 2013					Mise en œuvre et communication en cours entre le Bureau régional et le Commissaire aux Comptes